

Les élections des conseillers municipaux et communautaires vont se dérouler au mois de mars 2020 dans un contexte fragilisé. L'augmentation des inégalités, les tensions sociales, les réformes qui affaiblissent les plus précaires augmentent d'autant plus la méfiance des citoyens vis-à-vis de nos politiques.

Ces élections ont pourtant un impact sur notre vie quotidienne et à tous les moments de notre vie. La commune est le lieu de concentration de tout ce qui nous préoccupe et fait notre vie : la garde des enfants, les loisirs et le bien-être, la possibilité d'avoir un logement digne, la préservation de l'environnement, la santé ou l'accès aux différents services publics.

Construire et s'inscrire dans un projet au service de l'intérêt collectif et d'un bien vivre ensemble est bien de notre responsabilité. Que cela passe par le vote, le soutien ou l'implication, nous ne pouvons pas être simplement spectateurs de la construction de notre avenir mais devons être acteurs des décisions qui nous concernent.

« Ne pensons pas que la politique soit réservée aux seuls gouvernants », a déclaré le pape lors de la 52^e Journée mondiale de la paix. « Nous sommes tous responsables de la vie de la cité, du bien commun et la politique est aussi bonne dans la mesure où chacun fait sa part au service de la paix ». ●



Dossier
coordonné par
Sylvie Méricard

Municipales : prendre sa place

S'investir pour les autres : un acte normal

Bertrand Houillon est maire de Magny-les-Hameaux, ville de plus de 9 000 habitants dans les Yvelines. Il témoigne de son engagement et de ses convictions.

Je viens du monde associatif : adhèrent à des associations sportives, bénévole, encadrant et dirigeant. Je dois mon engagement à un contexte familial engagé mais aussi à une scolarité où, très jeune, on nous proposait de participer. Les enseignants nous ouvraient sur le monde. J'ai toujours été entouré de bénévoles qui m'ont apporté. Mon engagement est donc naturel : aider pour un mieux vivre ensemble.

J'aimerais que chacun puisse participer à la vie politique au sens noble, s'investir pour les autres. Je considère que c'est un acte normal de prendre des responsabilités et participer aux débats. Je m'aperçois que notre fonctionnement démocratique ne résistera qu'à partir du moment où tout le monde s'impliquera, sinon c'est la porte ouverte aux dérives.

Une crise démocratique

Il y a une vraie crise de la représentation et un sentiment qu'il faut être expert pour pouvoir participer. Je porte un regard assez noir sur toutes ces années. Né en 1976, j'ai toujours connu la crise, le chômage de masse, les coupes budgétaires sur la protection sociale, l'éducation nationale, cela n'a



jamais rien changé. Quand on regarde l'histoire politique de ces 40 dernières années, ce sont les mêmes personnes,

les mêmes structures qui sont à la responsabilité de l'État : le monde de la banque, des hauts fonctionnaires, des hautes sphères totalement déconnectées de la vie quotidienne.

Les maires sont les seules personnes accessibles à l'échelon politique. Nous vivons une vraie crise dans la cohésion de notre République. On ressent un mal être, une impression que cela ne sert à rien. On se retrouve au fur et à mesure des élections avec peu d'enthousiasme, des montées d'extrêmes qui ne sont pas des réponses et que je combattrai toujours.

Nous essayons dans la commune de créer du lien social par le biais des loisirs, du logement, des gardes d'enfants et par l'accompagnement des initiatives des habitants. Il faut créer un lien de confiance entre la population et la structure administrative et politique : nous avons transformé notre service « vie associative » en un service qui accompagne les initiatives.

Tout le monde doit s'investir pour que vive la démocratie

Nous avons aussi mis en place des moyens pour aider chaque famille et donc chaque enfant à avoir accès aux loisirs, aux sports, au monde associatif. Nous sommes sur une démocratie permanente avec des ateliers sur les quartiers, un café citoyen annuel pour présenter les projets.

Des richesses

Je reçois beaucoup de richesses, des gens viennent me remercier. S'investir pour que chacun puisse vivre correctement à l'échelle de la commune, être attentif et trouver des mesures comme l'accès à une mutuelle en arrivant à la retraite, mettre en place un centre de soins... permet de faire évoluer concrètement la ville dans son aménagement, mais surtout d'améliorer le bien vivre des gens. C'est notre première responsabilité.

Tout cela me fait comprendre notre fonction d'élu et notre capacité d'action. Tout le monde doit s'investir pour que vive la démocratie. Nous avons tous des idées pour l'avenir, il faut y aller, s'engager. ●

Bertrand Houillon

Employés communaux : action !

NANTES (44) Jean-Philippe est agent d'accueil au service des formalités administratives dans les mairies de quartier de Nantes. Il a 52 ans, et depuis 2004 a acquis une solide expérience. Il est militant à la CGT et a été représentant du personnel. Il témoigne du travail et de l'action des employés municipaux.

Mon travail consiste à instruire les demandes de carte d'identité, passeport et délivrer certaines prestations sociales : titres de transport, colis de Noël... Nous sommes le relais de l'administration au plus près des habitants. À Nantes, depuis longtemps, le choix a été fait de décentraliser.

Il y a 10 mairies annexes. Ce sont des petites structures de seulement 2 agents. J'ai choisi d'être en équipe volante. J'assure les remplacements des collègues dans toutes les structures.

Au service des usagers

L'accueil, ce n'est pas toujours facile. Les gens sont agressifs quand ils n'ont pas ce qu'ils veulent. La mise en place de la Métropole Nantaise, (voirie, déchet, eau...) a beaucoup compliqué les liens avec les usagers. On sent que cette structure intercommunale est un gros « truc » qui éloigne les usagers des décideurs. Plus personne ne s'y retrouve et tout le monde vient quand même se plaindre à la mairie. C'est le lieu incontournable pour tout le monde.

Les gens viennent aussi solliciter les élus, pour trouver un boulot, un logement, une place en crèche... Ceux-ci sont très sollicités et certains choisissent de ne pas tenir de permanence. Pourtant il y a une vraie attente des citoyens envers leurs élus.

Depuis quelques années, différentes lois ont obligé des mairies (les plus importantes) à se doter de matériel pour réaliser des passeports et cartes d'identité sécurisés. Il en ressort que :

- Avant on n'était pas moderne. Il suffisait d'aller à la mairie de son domicile quand on voulait, et trois semaines après vous aviez vos papiers.

Porter nos revendications dans la campagne électorale

- Maintenant on est moderne. On peut faire sa demande en ligne, mais il faudra prendre quand même rendez-vous à la mairie. Résultats : des délais bien plus longs et plus de déplacements.

Nos « patrons », ce sont les élus municipaux

Dans le service, il y a beaucoup de contractuels qu'il faut former en permanence puisqu'ils ne restent pas longtemps. Les syndicats réclament des équipes volantes de titulaires pour assurer les remplacements. Les élus refusent de créer des postes.

Au syndicat, on a décidé de porter nos revendications dans la campagne électorale qui commence :

- la lutte contre les emplois précaires qui laissent trop de gens sans réelles perspectives.
- le développement des services publics. La population a augmenté à Nantes ces dernières années, donc les besoins aussi, par contre nos effectifs n'ont pas bougé. Nous sommes parfois contraints à des réductions d'ouverture au public, ou à réduire les missions au strict minimum.

Plus de respect, plus d'écoute !

C'est ce que j'attends des élus. Qu'ils ne fassent pas que passer, mais qu'ils soient plus attentifs à nos conditions de travail, nos revendications. Qu'il y ait un vrai dialogue.

Nous ne sommes pas une charge, mais un bien commun au service de tous. ●

Propos recueillis par Pascal Lemerle

■ **Contact :**
jeanphilippe.legal@wanadoo.fr



Municipales : tout faire pour éviter la crise des vocations

Des hommes et des femmes s'affairent actuellement à faire campagne pour les élections municipales. Qu'ils soient acteurs et citoyens engagés, plus simplement sensibles à la politique, ou désireux de prendre part à la vie de leur commune, l'objectif est de construire ensemble un projet social au service du bien commun. Mais est-ce si simple que cela ?

S'engager au service du bien commun, prendre en main un avenir collectif, proposer, élaborer des projets en terme d'innovation sociale... Autant d'objectifs souvent entachés par des difficultés qui peuvent aboutir à un désengagement de la part des élus.

Dans la revue *Maire Info* de février 2019, un article reprend les témoignages de maires venus témoigner à l'AMF (Association des maires de France) de leur réalité quotidienne. « *Le constat saute aux yeux : au-delà des grandes réunions sur-médiatisées entre le président de la République et les maires, ceux-ci sont, au quotidien, confrontés à une situation tout autre. Tous les sujets abordés lors de cette réunion amènent à la même conclusion – celle d'un désengagement croissant de l'État et d'une volonté de celui-ci de transférer aux collectivités toujours plus de*



S. Knittel

responsabilités nouvelles sans moyens supplémentaires, voire avec des moyens en baisse. »

De même, la relation avec les administrés tend à se dégrader. Les élus se retrouvent interpellés pour régler les petits problèmes quotidiens d'ordre privé. Aujourd'hui, beaucoup d'habitants sont consommateurs des prestations. La mairie devient alors un prestataire de services individuels et n'est plus reconnue comme la maison com-

mune qui défend l'intérêt général.

Pour autant, les enjeux de ces élections municipales sont cruciaux pour chacun de nous. Le cadre de vie, l'action sociale, l'environnement, la place de l'enfant, la sécurité et l'emploi sont autant de domaines qui seront portés par l'équipe municipale.

La maison commune qui défend l'intérêt général

Pour une commune proche des citoyens, cœur du vivre ensemble

La commune est bien le lieu d'action du vivre ensemble, elle agit sur la vie des personnes et doit être force de propositions et de projets pour que chacun puisse y vivre dignement. Elle est attentive aux préoccupations de chacun et se donne les moyens d'une démocratie participative, élément déterminant pour instaurer et consolider une confiance entre les citoyens et les élus.

Pour une commune préoccupée par le bien-être de chacun

L'un des enjeux de la politique communale est de permettre à tous les citoyens d'avoir les mêmes droits.

- Donner l'accès à un logement digne en respectant les obligations de réalisations de logements sociaux, faire de la prévention de la précarité énergétique.

- Donner l'accès pour tous aux loisirs, aux sports, à la culture : faire émerger des projets culturels, les faire connaître et les faire vivre ; proposer des loisirs aux différentes populations (les tous petits, les enfants, les adultes, les personnes âgées) ; favoriser la rencontre et le faire ensemble.

- Donner l'accès à la santé en étant force de proposition pour lutter contre la désertification médicale. Soutenir les actions de prévention et de solidarité ; aider à la prise en charge sociale des personnes en situation de fragilité ; créer et garder le lien avec les personnes isolées ou défavorisées.

D'autres enjeux comme l'éducation, la sécurité, l'environnement ou l'emploi amèneront à lutter contre toutes formes de discrimination et seront gages d'une meilleure intégration dans la société.

La commune est un territoire de faire ensemble. Les services municipaux comme les associations et les différents services de solidarité sont au service de tous.

Agir ensemble, entre citoyens, entre acteurs associatifs avec les écoles, les centres culturels, sportifs, entre décideurs publics mais aussi entre communes, permet de développer une dynamique qui rend un territoire attractif en matière de service à la population.

Un projet de loi « Engagement et proximité »

Près de 35 000 communes, 520 000 élus locaux et plus de 500 000 élus municipaux sont impactés par ce projet

de loi. En terme de chiffres, 65 % des maires ont plus de 60 ans et 80 % sont des bénévoles. Il est donc essentiel de redonner une attractivité à ce rôle pour éviter le découragement face aux obstacles et encourager de nouvelles personnes à s'engager localement.

Pour ce faire et pour remédier à la crise vocationnelle des maires, diverses mesures apparaissent dans ce projet de loi pour réconcilier mandat, vie professionnelle et personnelle.

La reconnaissance du rôle des élus locaux prend ainsi une place centrale au cœur de l'action gouvernementale. Ils auront plus de libertés locales pour agir au plus près du terrain et améliorer la vie quotidienne des citoyens.

Le projet de loi contient des mesures pour faciliter l'exercice de leur fonction comme l'accès à la formation, la prise en charge des frais de garde occasionnés pour les réunions obligatoires, ou la protection juridique qui devient un droit réel.

Il prévoit également une meilleure répartition des compétences entre les communes et les différents échelons comme l'intercommunalité et octroie

aux maires plus de pouvoirs de police et des moyens pour sanctionner des infractions.

En adoptant ce projet de loi avant les échéances des élections municipales de 2020, chacun aura une vision claire et précise du cadre de l'exercice de ce mandat.

Soyons acteurs, sel de la terre et lumière du monde comme le préconise l'évêque de Moulins dans son projet pastoral : « *Le premier champ de mission des baptisés est notre société. Nous sommes appelés à l'irriguer de la Bonne Nouvelle de l'Évangile. Je voudrais encourager la présence et l'engagement des catholiques aux côtés des hommes et femmes de bonne volonté dans l'engagement politique, syndical, professionnel, associatif et dans toutes les œuvres qui contribuent à rendre notre société plus juste et fraternelle. Je voudrais également encourager la participation aux initiatives locales qui créent du lien entre les gens, valorisent notre territoire et contribuent à une plus grande fraternité.* » ●

Sylvie Méricard

■ **Contact :**
communication@acoFrance.fr



Des convictions qui engagent

Suite à l'actualité médiatique suscitée par un arrêté d'interdiction des pesticides sur le territoire de la commune de Langouët, nous avons demandé au maire, Daniel Cueff, comment il voit son rôle d'élu.

Daniel Cueff : Les maires sont « *les premiers de corvée* » de la République ; nous l'avons vu avec les « *gilets jaunes* ». En effet, depuis longtemps, les maires, notamment en rural, alertaient l'État sur les difficultés financières des habitants. Ces problèmes sont connus. On voit cela au quotidien dans nos petites communes, on vit avec les gens, pas à côté, mais bien voisins de tous nos électeurs. Ce sentiment d'impuissance semble décourager beaucoup de maires à se représenter. Ils se retrouvent démunis et n'ont plus les leviers pour agir localement. Mais à partir du moment où vous arrivez à entraîner les habitants dans la décision collégiale et la coopération permanente au projet communal, il y a un vrai bonheur à co-animer et à ne pas décider seul ; un vrai bonheur à

Philippe Le Pochat



mener les citoyens vers des solutions améliorant leur vie ordinaire.

Est-ce que la décision que vous avez prise n'est pas un frein à l'engagement, à la motivation de servir ceux qui vous ont fait confiance ?

Daniel Cueff : J'ai peu de recul face à ce qui se passe, je suis dans le feu de l'action, il est difficile d'analyser la situation. La commune est connue depuis longtemps pour son engagement écologique. Dans ce cadre-là, j'ai rédigé un arrêté d'autorité. Il est cohérent avec tout ce que nous faisons depuis vingt ans ; il est la

Suite logique d'un parcours de transition écologique

suite logique d'un parcours de transition écologique. Langouët est une petite commune rurale qui pose un acte politique. Cela a surpris et a déclenché des milliers de messages de soutien de la part des autres maires, des ONG ou des particuliers.

Ce n'est pas un plaisir de décider seul lorsqu'on est élu. Par contre, amener dans un collectif des discussions, qui aboutissent à une décision, est intéressant. Nous avons toujours fixé des objectifs très pointus et ambitieux comme la cantine bio, où tous les acteurs étaient conviés. Nous sommes arrivés au résultat prévu. Nous avons signifié aux personnes qu'elles étaient compétentes pour nous aider.

J'ai pris seul cette décision, car je me trouvais devant une situation difficile entre des personnes de plus en plus conscientes des dangers que représentent pour elles et pour leurs enfants les pesticides de synthèse, et de l'autre côté les agriculteurs qui ont investi dans du nouveau matériel, des terres... Sachant que je n'arriverai pas à trouver de consensus, j'assume seul cet arrêté. C'est un élément de paix sociale apporté dans la commune. Les habitants peuvent retrouver un peu de sérénité et les agriculteurs un peu de challenge dans des solutions innovantes tout en posant sur eux-mêmes un regard plus positif.

À l'échéance des prochaines élections municipales, il faut inviter les gens à rejoindre des listes municipales existantes ou en train de se constituer, surtout en milieu rural. Il y a quelque chose à prendre en main, ce n'est pas facile mais intéressant. ●

Propos recueillis par Sylvie Méricard auprès de Daniel Cueff, maire de Langouët

■ **Contact :** Mairie de Langouët



La commune, lieu d'engagement et de mixité sociale

A l'image d'Halluin, cité ouvrière et industrielle du Nord, la gestion municipale a pu, dans l'Histoire, se situer clairement du côté des familles ouvrières tout en favorisant un développement social. C'est ce dont témoigne Jean-Luc Deroo, militant ACO, maire honoraire de la ville.

Halluin, ville moyenne de 21 000 habitants à Tourcoing pour voisine, ainsi que la ville sœur de Menin en Belgique. Sa caractéristique de ville industrielle a marqué l'habitat et aussi les mentalités. Dans le palmarès des villes de plus de 10 000 habitants de la Communauté urbaine de Lille, elle se situe au 22e rang sur 26. La valeur locative est un bon indicateur de la réalité des inégalités de ressources. Roubaix tient la lanterne rouge.

Élu en responsabilité, il faut se redire à chaque fois qu'une décision d'importance doit être prise : pour qui est-on élu ?

Soutien aux associations, aux syndicats

Pendant la période 1970-2014, l'action municipale a été presque continue. Il faut construire des logements. Avec le CIL et la société Notre Logis, les équipes municipales dans les années 1970 ont envisagé ce qui est devenu une règle : la mixité sociale. De nouveaux quartiers

ont réussi à faciliter l'accèsion à la propriété par une société coopérative de logement et à donner le moyen aux familles ouvrières de louer des maisons individuelles et des appartements en collectif accueillant leurs enfants. Des écoles ont été construites et modernisées. Les quartiers sont restés des quartiers populaires, pas très bien vus dans la mesure où la présence de travailleurs immigrés venant du Maghreb a été plus soutenue du fait des industriels locaux à la recherche d'une main d'œuvre peu rémunérée.

Une caractéristique d'une empreinte de gauche, c'est la place réservée aux associations proches des habitants. Ainsi, la CLCV s'est développée. Reconnue par les autorités municipales, elle a pu créer des écoles de consommateurs, des ateliers « parentalité », des structures de soutien à l'apprentissage du français... La reconnaissance de l'action des syndicats ouvriers s'est manifestée par la mise à disposition de locaux spécifiques adaptés.

Nous avons accueilli également un village Roms à partir de la belle présence des associations caritatives actives sur la ville comme aussi des Églises. Ceux qui ont crié à la création d'un nouveau Sangatte ont dû ravalier leur salive !

Changement d'époque

La place du CCAS est devenue essentielle. Accompagnement des plus démunis. Soutien aux bénéficiaires du



Exigences d'une vie démocratique

RMI, devenu RSA. Soutien aux personnes âgées à travers leur association des Seniors et le label Ville amie des aînés.... Des unités de vie Alzheimer

ont été mises en place.

L'équipe municipale composée de militants ouvriers, syndicalistes, associatifs, au fait des exigences d'une vie démocratique, était en co-

hésion autour de multiples objectifs, donnant du sens à un engagement au service des habitants. Plusieurs ont été des militants de notre mouvement ACO.

Nous changeons d'époque actuellement. Les ambitions personnelles prennent le pas sur le sens du collectif. La démocratie est en train de vivre un sacré choc. Le bulletin de vote ne doit pas cacher la forêt « *démocratie* ». ●

Jean-Luc Deroo

■ **Contact** : deroo.jeanluc@gmail.com

À lire

Que fait le maire ?



Qui sont ces maires et qu'est ce qui les pousse à s'engager ainsi chaque jour dans la vie de la cité, souvent à titre quasi bénévole ? Un engagement qui a souvent pour eux un coût humain important en termes de responsabilité, de complexité des normes à appréhender, de temps, de sacrifices liés à la vie familiale et professionnelle.

Une série documentaire à écouter sur France Culture en 4 épisodes. Lien : www.franceculture.fr/emissions/series/que-fait-le-maire-0

Des communes et des citoyens

Dans les récits qui sont proposés, aux Molières, à Châtel-en-Trièves, à Langouët, à Ayen, à Longpont-sur-Orge, de nouvelles pratiques politiques voient le jour et s'inventent à tâtons,



des
COMMUNES
& des
CITOYENS...

#ENGAGEZVOUS

mais il se construit sûrement un nouveau monde, s'appuyant sur les réalités quotidiennes et proches, tout en restant connecté aux enjeux planétaires qui interrogent notre avenir commun.
www.descommunesetdescitoyens.fr



Politique et démocratie

Regards croisés d'un théologien et d'un maire sur leurs expériences respectives de la vitalité actuelle du politique.

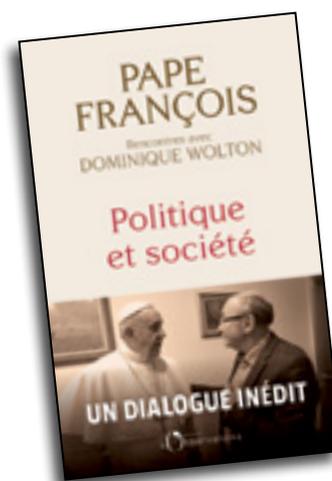
Un livre de Maxime Leroy et Jean-Luc Deroo, éditions de l'Atelier, 2014, 144 p., 15 €

Politique et société

Le premier livre du pape François sur sa vision de la politique et de la société. Pendant un an, le pape a accordé douze entretiens à l'intellectuel français Dominique Wolton. Fruit de ces

rencontres humaines et chaleureuses, ce dialogue exceptionnel et inédit aborde en toute liberté les grands sujets de notre temps et de l'existence humaine : la paix et la guerre, la politique et les religions, la mondialisation et la diversité culturelle, les fondamentalismes et la laïcité, l'Europe et les migrants, l'écologie, les inégalités dans le monde, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, l'individu, la famille, l'altérité, le temps, la confiance et la joie. Sans conformisme ni langue de bois, ce livre illustre la vision du pape pour l'Église et la société : abattre les murs et construire des ponts.

Un livre des éditions de l'Observatoire, 2017, 417 p., 21 €



La tribune Fonda n°245

Le prochain numéro « Associations et collectivités locales » à paraître en mars évoquera les enjeux des prochaines élections municipales. Vous pouvez découvrir sur le site de la Fonda des dossiers thématiques sur la gouvernance, les enjeux sociétaux, associations et démocratie... qui peuvent alimenter des partages ou des rencontres. ●

A découvrir sur <https://fonda.asso.fr>

La Fonda
fabrique
associative

Réfléchir ensemble avec la Priorité

Les élections municipales vont se dérouler les 15 et 22 mars 2020. Elles nous rassemblent autour de nombreuses valeurs qui impactent notre quotidien : la prise en charge de l'école de nos enfants, l'état des routes que l'on emprunte chaque jour, l'accès aux loisirs ou aux sports, aux services publics, la préservation du lien social... Nous sommes tous concernés par la politique de la ville et elle ne peut pas être de la seule responsabilité des élus. Nous avons aussi notre part de responsabilité, un rôle à jouer, un engagement à donner.

- Quelle est ma vision de la politique ?
- Qu'est-ce que je perçois d'une politique qui construit le quotidien ?
- Comment je me sens concerné et acteur ?
- Quelle pourrait être ma contribution à des projets collectifs ?